



SOIXANTE-DOUZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Mai 2019

Point 11.5 de l'ordre du jour provisoire

Couverture sanitaire universelle : soins de santé primaires en vue de la couverture sanitaire universelle

Nous vous remercions de l'occasion qui nous est donnée d'intervenir au nom du Conseil international des infirmières (CII) et des plus de 20 millions d'infirmières dans le monde.

Le CII et la profession infirmière sont fermement convaincus depuis longtemps que le renforcement des soins de santé primaires (SSP) est l'approche la plus efficace pour assurer la couverture sanitaire universelle (CSU). Comme il a été relevé dans nos matériels publiés pour la Journée internationale des infirmières 2019, aujourd'hui plus que jamais, le personnel infirmier est outillé pour garantir une mise en œuvre réussie des stratégies relatives aux SSP et occupe une place centrale dans la santé pour tous.

Les infirmières constituent le gros du contingent de personnels de santé assurant des soins de santé primaires dans différents contextes, à titre de prestataire de soins, de pédagogue, de coordonnatrice et d'appui. La portée de ces fonctions continue d'évoluer au fur et à mesure qu'évoluent les besoins en matière de santé des personnes et des collectivités. Le CII exhorte les autorités publiques à éliminer les obstacles empêchant les infirmières de donner leur pleine mesure dans l'exercice de leurs fonctions et d'optimiser ainsi la contribution du plus grand groupe de prestataires de soins de santé au sein des personnels de santé.

Les modèles globaux de soins reposant sur la personne et l'implication permanente des populations dans la prise de décisions en matière de politiques de santé essentiels aux SSP correspondent aux modèles de soins infirmiers. Les infirmières sont primordiales pour améliorer l'accès aux soins de santé primaires, réduire les inégalités en matière de santé, appliquer une approche reposant sur la personne et prendre en charge les besoins globaux des personnes, des familles et des collectivités. Des politiques et une législation devraient être adoptées pour aider les infirmières à prévenir, détecter et gérer les problèmes courants rencontrés dans les établissements de SSP.

Nous sommes fermement convaincus que la prestation efficace et sûre de services de SSP complets dépend de la force, des aptitudes et des capacités des personnels de santé. Nous appelons les autorités publiques à investir dans la qualité de l'éducation, des stratégies de recrutement et de maintien en poste et à garantir un travail décent et correctement rémunéré.

ICN • CIE • CII

3, place Jean-Marteau, 1201 Geneva - Switzerland - Tel.: +41 22 908 01 00
Fax: +41 22 908 01 01 - e-mail: icn@icn.ch - web: www.icn.ch



Le CII s'engage à collaborer avec ses parties prenantes et l'OMS pour donner corps à la vision des SSP.

Je vous remercie de votre attention.